

## Objectifs

Les stagiaires seront capables de :

- Connaître le contexte réglementaire et normatif de la conduite en sécurité
- Connaître les notions élémentaires de la conduite en sécurité et des responsabilités liées
- Connaître les différents engins concernés et les règles générales d'utilisation
- Intégrer et approfondir les règles de conduite en sécurité
- Pratiquer la conduite en sécurité sur les catégories d'engins sélectionnées

Adaptation au public concerné : Programme de formation réglementé. La formation devra être suivie en totalité

TEXTES DE REFERENCE : Recommandation 486 de la CNAM

## Organisation

### Matériel pédagogique et technique :

Vidéo projection, documents techniques, PEMP, ...

### Méthode et organisation :

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées.
- Utilisation de PEMP conformément à la recommandation R 486A de la CNAM (voir en page 2).
- Terrain avec aire d'évolution.
- Organisation pratique par ateliers pédagogiques.

## Durée de l'action

3 à 4 jours (21 à 28 heures) par groupe de mini 1 à maxi 6 personnes (durée selon expérience de conduite)

Unités de temps CACES® : Voir page 2.

## Intervenants

Enseignants qualifiés BR CODE, disposant d'une expérience significative en formation d'adultes et en utilisation professionnelle des PEMP.

Testeur appartenant à un organisme certifié testeur CACES® 486A.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

## Public visé

- Toute personne de plus de 18 ans appelée à manipuler une PEMP.

## Pré requis

- Le stagiaire devra être titulaire du permis correspondant à la catégorie de véhicule équipé de la PEMP. En cas de non possession du permis de conduire, le stagiaire devra se faire accompagner d'un conducteur qualifié.
- Lire et comprendre le français (de préférence).

Avertissement : l'aptitude médicale à occuper le poste de travail aura été préalablement reconnue par la médecine du travail.

## Evaluation

Questionnaires à choix multiples (QCM) de 100 questions

Examen pratique selon le schéma :

- Prise de poste et mise en service,
- Adéquation
- Mise en place\*, conduite, manœuvres
- Chargement - déchargement
- Fin de poste et maintenance.

\* PEMP 1A

### Sanction visée :

Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les PEMP conforme à la recommandation R486A de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM)



Cette action est accessible  
sous conditions aux personnes  
en situation de handicap.

Merci de nous consulter



## Programme

### **Théorie :**

- Connaissances générales
- Technologie des PEMP
- Principaux types de PEMP (catégories)
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des PEMP
- Risques liés à l'utilisation des PEMP
- Exploitation des PEMP

### **Pratique :**

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste – opérations d'entretien quotidien - Maintenance

## Moyens

Cette formation est soit réalisée dans les locaux de l'organisme de formation ou chez ses partenaires, soit dans les locaux de l'entreprise. Dans le cas d'une réalisation dans les locaux du client, les moyens mis à disposition sont :

### **Matériel standard :**

- Une salle aérée, éclairée et maintenue à une température de confort, équipée de chaises et tables en nombre adapté (au minimum pour 7 personnes), avec une source d'eau potable permettant de délivrer au moins 3 litres d'eau fraîche par personne et par jour,
- Un local adapté permettant de changer de vêtements, préchauffé en hiver pour être à température à l'arrivée des salariés le matin,
- Des sanitaires hommes et femmes séparés, aérés, éclairés et chauffés, disposant d'une arrivée d'eau chaude pour se laver les mains.

### **Matériel technique :**

Les moyens ci-dessous sont mis à la disposition du testeur soit par l'organisme de formation pour les tests se réalisant en inter, soit par le client pour les tests se déroulant dans son entreprise. Dans ce dernier cas, le client s'engage à transmettre au testeur :

- Notice d'instructions en français ;
- Rapport de vérification générale périodique valide, vierge ou complété par un document attestant de la levée des observations ;
- Examen d'adéquation ;
- Déclaration CE de conformité ou certificat de conformité.

Dans le cas où l'ensemble des matériels énoncés ne serait pas disponible, le testeur ne pourrait pas réaliser le test CACES®.  
(Voir page suivante pour les équipements et matériels nécessaires aux tests)

### **EPI**

Les salariés et le testeur doivent disposer des EPI nécessaires en fonction de la PEMP utilisée et du site d'évaluation, et à minima : de chaussures de sécurité, d'un casque de chantier avec jugulaire, des EPI contre les chutes de hauteur appropriés, de gants, de protections auditives et d'un vêtement rétro-réfléchissant.

### **Unités de test (théorique et pratique)**

Pour réaliser convenablement l'évaluation le testeur ne peut réaliser par journée de test, toutes familles et catégories confondues, plus de :

- 7 UT (unités de test) toutes épreuves cumulées ;
- dont au maximum 6 UT d'épreuves pratiques (y compris options éventuelles).

Epreuves théoriques (toutes catégories) : 1 UT

Epreuves pratiques

- Catégorie A : 1 UT
- Catégorie B : 1 UT
- Catégorie C : 1 UT
- Option porte-engins cat. A ou B : 0,5 UT

Une unité de test (UT) représente 1 heure +/- 10 minutes.

Pour sa part, un salarié ne peut subir plus de 7 UT par journée, toutes épreuves cumulées, toutes familles et catégories confondues.

# Moyens

CATEGORIE	ENGINS REPRESENTATIFS DE LA CATEGORIE	Surface d'évolution	Type de sol	Paroi verticale	Paroi horizontale	Aire limitée au sol	Espace limité	Camion ou remorque	ZONE D' EVOLUTION – ELEMENTS COMPLEMENTAIRES
Catégorie A	PEMP de type 1 groupe A : hauteur de plancher ≥ 5 m avec stabilisateurs manuels amovibles ET PEMP de type 3 groupe A : hauteur de plancher ≥ 9 m	200 m2 mini	Adapté (planéité, pente, nature ...) à la stabilisation et à la circulation des 2 P.E.M.P.	Longueur ≥ à 4 m Hauteur ≥ à 5m	Longueur ≥ à 4 m x Largeur ≥ à 3 m ave Hauteur ≥ à 5m	Largeur ≤ Largeur PEMP + 1 m, Longueur ≤ Longueur PEMP + 1 m, Hauteur ≥ 1,10 m ;	(Longueur ≥ 3 m) x (Largeur ≥ 3 m), Distance ≤ 3,5 m, Base située a une hauteur ≥ 3 m	<b>OPTION</b> Porte-engins adapté (dimension, charge utile, rampes ...) à la P.E.M.P. des type 3 utilisée	→ un circuit permettant l'évaluation de la conduite dans les diverses orientations prévues pour le poste de conduite et/ou pour la plateforme, en marche avant / arrière et en ligne droite / en courbes, → des obstacles nécessitant des manœuvres de contournement et d'évitement, → des panneaux de signalisation (au moins 1 stop et un panneau indicateur de sens de circulation)
Catégorie B	PEMP de type 1 groupe B : hauteur de plancher ≥ 6 m, déport ≥ 4 m avec stabilisateurs ET PEMP de type 3 groupe B : hauteur de plancher ≥ 9 m, déport ≥ 6 m	200 m2 mini	Adapté (planéité, pente, nature ...) à la stabilisation et à la circulation des 2 P.E.M.P.	Longueur ≥ à 4 m Hauteur ≥ à 5m	Longueur ≥ à 4 m x Largeur ≥ à 3 m ave Hauteur ≥ à 5m	Largeur ≤ Largeur PEMP + 1 m, Longueur ≤ Longueur PEMP + 1 m, Hauteur ≥ 1,10m ;	(Longueur ≥ 3 m) x (Largeur ≥ 3 m), Distance ≤ 3,5 m, Base située a une hauteur ≥ 3 m	<b>OPTION</b> Porte-engins adapté (dimension, charge utile, rampes ...) à la P.E.M.P. des type 3 utilisée	
Catégorie C	PEMP de type 1 groupe A ou B : avec stabilisateurs ET PEMP de type 3 groupe B : hauteur de plancher ≥ 9 m, déport ≥ 6 m	200 m2 mini	Adapté (planéité, pente, nature ...) à la stabilisation et à la circulation des 2 P.E.M.P.					Porte-engins adapté (dimension, charge utile, rampes ...) à la P.E.M.P. des type 3 utilisée	

